

ASA PARIS NORD-EST 18
Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord-Est 18

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75196 - Paris Cedex 04

Paris, le 25 février 2015

Objet : CDG Express

Madame la Maire,

Nous vous adressons copie d'une lettre que notre association vient d'envoyer à Monsieur le coordonnateur interministériel, Vincent POURQUERY de BOISSERIN chargé du dossier CDG Express au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Par ce courrier, nous demandons que soit retenue la solution en « tranchée couverte » de la ligne CDG Express dans le secteur de la porte de la Chapelle.

Une solution qui a toujours été défendue par la Ville et que vous avez bien voulu rappeler l'année dernière lors des élections municipales lorsque nous nous sommes rencontrés en février 2014. Nous nous réjouissons du vœu de l'exécutif parisien "relatif à l'enfouissement des voies de la liaison CDG Express aux abords de la porte de la Chapelle" d'octobre 2014. Cependant, ce vœu, au moment où le gouvernement a fait le choix de légiférer par ordonnance au lieu de passer par la voie parlementaire, n'est pas suffisant et doit être suivi par d'autres initiatives fortes et déterminées. Aussi, pour appuyer notre demande et poursuivre la ligne qui a été la vôtre depuis le début du projet, nous vous demandons instamment d'intervenir auprès de Monsieur le Premier Ministre, Manuel Valls comme l'avait fait en janvier 2010, votre prédécesseur Bertrand Delanoë auprès de Monsieur François Fillon à l'époque du projet Vinci sur la base notamment des études pertinentes de l'APUR qui conservent aujourd'hui toute leur actualité.

A l'heure où vos services viennent de nous présenter les nouvelles orientations de la Ville dans le cadre du périmètre élargi de Paris Nord-Est (*nous faisons référence à la réunion qui s'est tenue en mairie du 18^e le 2 février dernier*), le CDG Express, dans son tracé actuel, serait un mauvais coup porté aux aménagements de requalification urbaine dans ce secteur de la porte de la Chapelle.

D'avance, nous vous remercions des initiatives que vous prendrez rapidement à ce sujet et dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Olivier ANSART, pour ASA PNE

P.J. (1)